Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 230

Artikel: Exposition suisse du Travail féminin : (Schw. Austellung [i.e. Ausstellung] für Frauen Arbeit : S.A.F.F.A.

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258801

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Exposition suisse du Travail Féminin

(*Schw. Austellung für Frauen Arbeit: S. A. F. F. A.*)

Le Bureau directeur de cette Exposition, que l'on prend peu à peu l'habitude de désigner sous le vocable anagrammatique de *Saffa !* — avait eu la bonne idée de convoquer les principales Sociétés féminines des 22 cantons à une réunion, où ne devaient pas être prises de décisions importantes, mais où s'établirait le contact entre les organes directeurs de cette vaste entreprise et celles qui constitueront sa base première en travaillant pour elle dans les cantons Convoquées à Olten, le 20 février dernier, les sociétés cantonales répondirent en nombre inusité à cet appel: de toute notre carrière de féministe suisse, nous n'avions encore jamais vu une réunion de ce genre: 20 cantons représentés! En effet, seuls Uri et Appenzell manquaient à l'appel, et de toutes parts, du Tessin comme du Valais, de la Suisse primitive comme des Grisons ou de Glaris, bref de toutes les régions où habituellement ne pénètre pas encore le mouvement féminin — nous ne disons pas féministe! — on était venu avec entrain. Un bon présage pour le succès de l'Exposition.

Ce sont surtout des précisions sur le travail des Commissions cantonales à créer d'ici au 1er mai qui ont été données dans cette séance, en même temps que l'on a procédé à un échange de vues sur la date de l'Exposition, son organisation, ses finances, etc. Les exposantes exposeront par matière, si l'on peut s'exprimer ainsi, et non par canton: c'est-à-dire que, par exemple, les femmes peintres ou sculpteurs de tous les cantons se retrouveront dans le pavillons des Beaux-Arts, toutes les couturières dans celui des Métiers, etc. etc. La tâche sera grandement facilitée par l'existence des Associations suisses, qui, ayant adhéré à l'Exposition, atteindront dans les cantons toutes les femmes organisées en Sections de leur Société; mais comme la très grande majorité des femmes est encore bien loin de faire partie d'une Association, la tâche des Commissions cantonales sera justement d'atteindre ces dernières, de les engager à exposer, et de les mettre en rapport avec les présidentes des différents groupes auxquels elles se rattacheront. A cette propagande auprès des exposantes viendra se joindre, pour les Commissions cantonales, la tâche de recueillir des fonds pour l'Exposition, lorsque sera lancée la souscription des parts de garantie; et enfin, de faire de la propagande auprès du public pour l'engager à visiter l'Exposition. Ceci est encore lointain.

Il est certain que, plus l'on envisage la réalisation de cette Exposition dans ses détails, mieux l'on se rend compte quelle formidable entreprise elle représente, et quelles épaules solides et quelles têtes claires il faut à celles qui en ont assumé la lourde responsabilité. Car ce n'est pas seulement l'envergure de l'Exposition qui est considérable, mais la complexité de son organisation *sur une base nationale*, organisation très différente, il est essentiel de s'en rendre compte, d'une organisation cantonale comme celles qui l'ont précédée. Et d'autre part, l'expérience principale retirée des Expositions précédentes est celle de la nécessité impérieuse d'une préparation minutieuse suivant un plan établi, ne laissant aucun détail au hasard, ni ne cheminant à l'aventure. Le succès est à ce double prix. D'avance, la collaboration joyeuse et féconde de toutes les femmes suisses est assurée à la méthode de travail qui tiendra compte de ces deux éléments. Car comme l'a si bien dit Mme Glättli, la présidente: « Mieux vaut ne rien faire que mal faire ». Aussi toutes les mesures doivent-elles être prises qui permettront de faire *bien*.

E. Gd.

Lettre de Roumanie

Bucarest, 10 février 1926.

L'opinion roumaine est en ce moment très préoccupée des élections communales qui vont avoir lieu ces jours-ci et, qui sont le prélude des élections parlementaires qui auront lieu à l'expiration du mandat législatif du gouvernement actuel, c'est-à-dire dans le courant du mois d'avril.

La femme roumaine ne reste point indifférente à cette agitation électorale: le Conseil National des Femmes Roumaines a tenu plusieurs réunions publiques et vient de lancer un manifeste programme qui a fait sensation, étant la première manifestation de ce genre, vu que les femmes ne se contentent plus de réclamer des droits civils et politiques, mais indiquent les lois qui

VARIÉTÉ

Les Ligues de Bonté

« Si tout le monde faisait partie de la Ligue de Bonté, il n'y aurait plus de guerre », disait un petit enfant suisse. Plus de guerre! Le beau rêve! Et qui paraît si éloigné de l'heure présente... Mais qui sait? Des bambins de 7 à 15 ans sont entrés, nombreux, dans les Ligues de Bonté qui, de France, où Mme Eugène Simon les créa, ont essaimé un peu partout. Ces petits seront bientôt des hommes; ils auront si bien pris le pli d'être bons, que peut-être dissiperont-ils les ténèbres où naissent les haines entre les peuples.

Des personnalités françaises telles que Ferdinand Buisson, Paul Appell, Georges Renard, Jean Richepin, Maurice Donnay, Brieux, Léon Frapié, Estaunié, Juliette Adam, Yvonne Brisson, Marcelle Tinayre, la comtesse de Noailles, et beaucoup d'autres encore, ont été séduites par l'idée charmante de Mme Eugène Simon et sont devenues les patrons enthousiastes des jeunes ligueurs. Le Ministère de l'Instruction publique, celui de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, le Conseil municipal de Paris et la Ligue française d'éducation morale ont accordé leurs subventions régulières. Bien lancées, bien patronnées, les Ligues de Bonté ont gagné la province française, puis l'étranger, jusqu'en Amérique.

En entrant dans une Ligue, dont son instituteur a eu soin de lui parler, l'enfant signe une carte par laquelle il promet de s'efforcer: 1. de faire chaque jour un acte de bonté; 2. de ne pas dire de mensonges; 3. de protéger les faibles, d'aider les malheureux; 4. de respecter les vieillards et les infirmes; 5. d'être poli avec tout le monde; 6. d'être bon pour les animaux.

Au petit écolier devenu ligueur, on dit: « Tous les matins en te réveillant, pense à l'emploi de ta journée, demande-toi ce que tu pourras faire de bien. Le soir, examine si oui ou non tu as pu accomplir cet effort que tu te promettais; si tu as pu vaincre un de tes défauts; si tu as pu faire une bonne action; si tu en as vu faire par d'autres personnes. Les résultats, quels qu'ils soient, tu les inscriras sur un papier que tu ne signeras pas, car il ne faut jamais se vanter du bien que l'on fait. »

Le billet du petit écolier, ainsi que ceux de ses camarades, sont lus en classe à la leçon de morale. Ils éveillent peu à peu dans le cœur de l'enfant l'idée que ce qui fait la valeur de l'individu, c'est le caractère.

Voici, pris au hasard, quelques-uns de ces billets journaliers:

« J'ai voulu battre ma sœur, elle m'a dit: « T'as signé », et je me suis retenu. »

« J'ai trouvé sur les fortifs un chat à qui on avait coupé la queue. Et sa queue dégouttait rouge. Je l'ai pansé avec mon mouchoir. »

« J'ai trouvé un poussin. C'est une poule qui l'avait perdu. Mais je n'ai pas pu retrouver la poule. Alors, j'ai mis le poussin dans ma chemise pour qu'il ait chaud. »

« Papa a encore battu maman et tout le monde. Quand il a eu